



Lancement de l'appel à projets « Action culturelle et langue française » 2021

Fort du succès des trois dernières éditions, le ministère de la Culture reconduit l'appel à projets « [Action culturelle et langue française](#) » afin de lutter contre les inégalités d'accès à la langue française et à la culture.

Dotés chacun d'un million d'euros et lancés en [2015, 2017 et 2019](#), ces dispositifs ont permis de soutenir **près de cinq cent cinquante projets** au bénéfice de personnes ayant des besoins d'apprentissage ou de pratique du français sur tout le territoire.

Vous avez jusqu'au 31 mars pour adresser votre dossier. Pour un projet local, contactez le conseiller DRAC de votre région. Pour un projet d'outillage national, transmettez votre dossier à : aaplanguefrancaise@culture.gouv.fr

En savoir plus : [consultez le cahier des charges et téléchargez votre fiche de candidature.](#)

